



# QUE vous apporte une adhésion à notre Organisation Professionnelle ?

## 1) Une meilleure reconnaissance par la patientèle :

Etre reconnu comme membre agréé d'une organisation professionnelle  
(nous avons souvent des appels d'usagers)  
Etre signataire de la charte professionnelle.

## 2) Une meilleure visibilité :

Vous êtes répertoriés sur notre liste de praticiens sur internet  
Vous êtes répertoriés sur les listes papier que nous diffusons à diverses occasions.

## 3) Une participation au **DIFFICILE** travail de la reconnaissance de notre profession, au travers :

La mise en place du cahier des charges de praticiens de MTC  
La mise en place pour les écoles :  
d'un code de déontologie  
d'une harmonisation de la formation  
d'un suivi qualité

La mise en place d'un examen national (DNMTC) identique pour toutes les organisations professionnelles membres de la CNMTC.

De nombreuses réunions de travail avec administrations et élus

La mise en place d'actions spécifiques : courriers, actions de sensibilisation et développement

De Nombreuses publications dans la presse destinée au grand public

## 4) La création d'outils et une assistance:

Aide à l'organisation de réunions régionales entre praticiens

Création de guides : « Aide à l'installation », « Juridique », « Communication »,...

Accès à une documentation riche et variée : articles, études, cours, conférences. (en cours)

Outils de communication pour faire connaître vos propositions de formations : diffusion sur le site internet et le FaceBook de l'UFPMTc

Publication d'un périodique « Actualités de la Médecine Chinoise » pour vous et vos patients

Publication d'une Brochure de présentation de la MTC

## 5) Ne Pas être seul

Soutien personnalisé lors des démarches juridiques (

Trouver des réponses avec l'aide des différentes commissions :(couverture sociale et assurances, juridique, ....)

Rencontrer vos confrères d'une même région et ceux de toute la France lors du congrès ou des formations continues.

## 6) Rester en contact avec la profession et se former

Participer au congrès et aux conférences

Bénéficier des publications mises à disposition des adhérents

## 7) Bénéficier de divers avantages

Tarifs spéciaux réservés aux adhérents de l'UFPMTc les fournisseurs

Tarifs spéciaux pour les inscriptions au DNMTC

Tarifs spéciaux pour les inscriptions au Congrès

Assurances professionnelles spécifiques à prix négociés

Tarifs spéciaux pour les jeunes praticiens .....

**Et bien d'autres choses à inventer encore :.....**